

Valorisation de l'engagement étudiant

§Organisation : **Semestres impair et pair**

§Responsables pédagogiques : Nom : GAUTHIER

Prénom : Marine

Courriels : marine.gauthier@univ-angers.fr

§Capacité d'accueil : 24

Seuil d'ouverture : 5

§Volume horaire pour l'étudiant.e : 6h (4h de séances d'accompagnement + 2h de participation aux oraux dont 15/20 minutes de présentation individuelle)

§Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) :

Division du groupe en deux sous-groupes de 12 étudiant.es maximum

Sous-groupe 1 : lundi 17h-19h

Sous-groupe 2 : mardi 17h-19h

§Localisation des enseignements : Campus St-Serge (salle précisée par mail avant le début de l'E2O)

§Date de début des cours : Semestre impair : Octobre 2026 / Semestre pair : Février 2027

§Date de fin des cours (y compris évaluation) : Semestre impair : Décembre 2026 / Semestre pair : avril 2027

§Compétences à acquérir/ à valider :

Cet E2o a pour but d'accompagner les étudiant.es à identifier et valoriser les compétences développées dans le cadre d'un engagement personnel. Il s'agira aussi pour les étudiant.es de relier leur expérience d'engagement aux objectifs de développement durable de l'ONU ou aux compétences en matière de durabilité du GreenComp.

Les expériences suivantes peuvent être valorisées :

- Étudiant.e exerçant une activité professionnelle
- Etudiant.e aidant.e familial.e¹
- Etudiant.e sportif.ve de bon ou de haut niveau (la pratique sportive amatrice, même régulière, ne peut pas être valorisée dans le cadre de cet E2O)
- Etudiant.e artiste de haut niveau (la pratique artistique amatrice, même régulière, ne peut pas être valorisée dans le cadre de cet E2O)
- Etudiant.e chargé.e de famille

¹ « On parle d'aidant à partir du moment où une personne, soit de la famille (80 % des cas) soit un ami ou un voisin (20 % des cas), assure de manière régulière dans le temps et avec une certaine intensité l'accompagnement d'un proche qui a des difficultés de vie importantes et qui n'est plus capable d'assurer lui-même les principaux actes de la vie quotidienne. Et ce, quel que soit l'âge de la personne aidée, du jeune enfant à la personne âgée en passant par celle atteinte d'une maladie chronique ou de handicap. Un aidant peut également coordonner les intervenants professionnels présents dans le quotidien de l'aidé »¹

- Étudiant.e engagé.e dans une mission de volontariat dans le cadre d'un service civique, pompier volontaire et/ou militaire, dans la réserve opérationnelle et/ou civique, dans une mesure de service public (protection civile, etc.)
- Étudiant.e ayant un mandat électif
- Étudiant.e engagé.e dans la vie associative (à condition que l'engagement ne contrevienne pas aux valeurs de respect, d'accueil et de partage de l'établissement. Les pratiques sportives et artistiques amateurs ne sont pas considérées comme un engagement associatif. Cependant, d'autres missions au sein d'associations sportives ou artistiques peuvent être valorisées. Ex : encadrer un groupe de jeunes lors d'entraînements de basket ; se charger de la communication d'un groupe de musique sur les réseaux sociaux, etc.)
- Étudiant.e entrepreneur.euse ou autoentrepreneur.euse

Les séances d'accompagnement sont destinées à prendre du recul sur l'expérience (ou les expériences) de l'étudiant.e, identifier les compétences développées dans le cadre de l'engagement, collecter des traces tangibles de l'expérience vécue et s'entraîner à les commenter dans une approche réflexive.

Selon le nombre d'inscrit.es, plusieurs séances de 2h seront dédiées à l'évaluation orale. Chaque étudiant.e ne participera qu'à une séance d'évaluation.

§ Modalités de validation :

L'évaluation sera effectuée sur la remise d'un visuel présentant les compétences développées lors d'une (ou plusieurs) expérience(s) d'engagement. Ce visuel sera complété à l'occasion d'une soutenance orale.

Dans ce visuel, l'étudiant.e doit :

- Le cas échéant, décrire l'organisme au sein duquel il/elle s'est investi.e
- Décrire sa place/son rôle au sein de l'organisation et les missions effectuées
- Identifier les compétences développées lors de son engagement
- Justifier les compétences développées en apportant des traces tangibles de ces compétences

Lors de la soutenance orale, il sera attendu de l'étudiant.e qu'il.elle :

- Prenne du recul sur son expérience (points forts et axes d'amélioration de son action)
- Projette comment il.elle transférerait les compétences développées dans d'autres situations ;
- Fasse du lien entre son engagement et les enjeux de transition écologique et sociale ;
- Explicite l'impact de son engagement sur ses projets personnels, professionnels et/ou d'étude ;
- Explicite ce que ce travail réflexif lui a apporté.

§ Informations complémentaires :

Afin de suivre cet E2O, il est impératif d'avoir eu, pendant ses études universitaires, une expérience d'engagement significative d'au moins 20h (cf. expériences listées ci-dessus).

Cet E2O ne peut pas garantir l'anonymat. Les séances étant collectives, il n'est pas possible de valoriser par cet E2O un engagement qui obligerait l'étudiant.e à rester anonyme auprès d'autres étudiant.es.